

Question posée par **M. Alexis Corbière**

Député de la Seine-Saint-Denis
Circonscription de Bagnolet – Montreuil

Adressée à **Mme Sophie Cluzel**

Secrétaire d'État chargée des personnes handicapées

Situation des personnes souffrant d'un handicap

Dans son programme présidentiel, Emmanuel Macron regrettait à juste titre que les personnes souffrant d'un handicap rencontrent encore des difficultés « pour accéder aux biens essentiels ». Il s'était alors engagé à revaloriser l'Allocation Adulte Handicapé au-delà de 900€. Courant septembre, Édouard Philippe a annoncé qu'il faudrait attendre jusqu'en novembre 2018 avant qu'une première hausse de l'AAH ne soit mise en œuvre et que celle-ci ne serait alors que de 50€. Il faudra attendre un an de plus encore pour qu'une seconde hausse intervienne, cette fois de 40€. Si l'on tient compte de l'inflation, le gain net de pouvoir d'achat pour les personnes en situation de handicap, qu'il aura fallu attendre plus de deux ans, ne sera donc que d'une cinquantaine d'euros.

Cette allocation restera largement en-dessous du seuil de pauvreté, avec ce que cela implique sur le quotidien des personnes qui en sont bénéficiaires. Il y a donc urgence à porter cette somme au-delà de ce seuil afin de permettre à nos concitoyens souffrant d'un handicap de vivre dignement. Il n'est pas acceptable que l'État, par manque de solidarité, ajoute des difficultés à celles et ceux qui en rencontrent déjà bien suffisamment.

Par ailleurs, Emmanuel Macron s'était également engagé à créer « tous les postes d'Auxiliaire de Vie Scolaire pour que les enfants vivant en situation de handicap puissent aller à l'école ». Malheureusement, la rentrée scolaire a montré toute la limite de cette promesse puisque fin septembre, 3500 élèves étaient toujours en attente d'un accompagnant. Bien souvent, cela limite leur accès à l'école et cette situation est indigne de notre République. En outre, certains de ces postes vont même jusqu'à être menacés. J'en veux pour exemple les contrats des deux auxiliaires de vie scolaire qui accompagnent des enfants de l'école Jean Jaurès à Montreuil, qui arrivent à échéance et qui ne sont toujours pas renouvelés à ce jour.

Enfin, le nouveau Président s'est également engagé à accompagner les collectivités locales pour qu'elles fournissent une solution d'accessibilité à leurs habitants. Avec les baisses de dotations annoncées à l'encontre de ces mêmes collectivités, l'État ne leur donne pas les moyens d'atteindre cet objectif. Les personnes en situation de handicap continueront donc à souffrir d'un manque d'accessibilité de nos équipements, bâtiments, espaces et transports publics. Cela n'est pas acceptable.

Face à ce constat, que comptez-vous faire pour répondre aux besoins des personnes handicapées et engager l'État dans une réelle démarche de solidarité, d'accessibilité et d'égalité ? Comment garantir que tous les élèves ayant besoin d'être accompagnés par un auxiliaire de vie scolaire le soit ? Il y a urgence à agir.